



Bilan de carrière

Bleu Citron se propose d'être aux côtés du salarié et de l'entreprise pour engager une réflexion sur les perspectives professionnelles.

Décision

La réalisation du bilan de carrière se conclut par une prise de décision commune entre l'entreprise et le salarié. Il répond simultanément aux besoins du collaborateur et de l'entreprise et est pris en charge par l'employeur.

Etapes

1- Analyse de la demande

Point sur les enjeux et perspectives de l'entreprise
Expression des attentes du salarié et de l'entreprise
Point sur les réflexions et recherches déjà menées par le salarié
Rappel des objectifs d'un bilan de carrière
Présentation de la démarche, du déroulement et des outils
Engagement

2- Investigation

Analyse du parcours de formation, du parcours professionnel et extra professionnel :
intérêt pour les activités, identification des réussites et pistes de progression
Inventaire des compétences
Bilan personnel : personnalité, valeurs, qualités, forces, ressources, motivations, besoins
Exploration d'activités et de métiers
Identification de nouvelles pistes, de scénarios d'évolution
Etude de faisabilité, conditions et critères de réussite

3- Conclusion

Validation d'un projet professionnel
Etude des éventuels besoins en formation et financements envisageables
Elaboration d'un plan d'action

Co production par le consultant et le bénéficiaire d'un document/inventaire des éléments de réflexion